

Synthèse des réponses au questionnaire sur la qualité de l'air envoyé aux candidats aux élections législatives de juin 2022

Nous avons consulté les candidats aux élections législatives de juin 2022 dans les circonscriptions 1 à 8 et 12 à 14 du département du Rhône. Nous n'avons reçu que 3 réponses, dont celle d'Anne Brugnéra qui ne sera pas évaluée vu qu'elle nous a donné rendez-vous après les législatives pour écouter nos propositions alors que nous attendions les siennes par rapport à notre questionnaire. Une 4^{ème} réponse nous est arrivée hors délais d'une semaine, elle n'est pas exploitable en l'état car il s'agit d'une simple lettre rédigée collectivement par les candidats de Lutte Ouvrière mais nous en dirons quelques mots à la fin de ce document.

La synthèse qui suit représente l'évaluation factuelle et objective de la réponse des candidats par rapport aux questions posées. Elle ne constitue en aucun cas un soutien ou une opposition à quelque candidat que ce soit.

Rappel de la question	Réponse d'Hubert Julien-Laferrière 2 ^{ème} circonscription	Réponse de Thomas Rudigoz 1 ^{ère} circonscription
<p>Q1 : Révision de la directive européenne 2008/50/50 Cette directive fixe les seuils des principaux polluants atmosphériques et est toujours en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la santé environnementale doit être une priorité absolue de la prochaine législature • le candidat fera une proposition de loi pour aligner les normes EU sur les seuils de l'OMS, élargir la liste des polluants pris en compte, traduire le droit à un environnement sain dans l'ensemble des directives et réglementations concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • pas de proposition spécifique, on attend les décisions de l'Union Européenne
<p>Q2 : révision de la loi LOM pour la partie qui concerne les ZFE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • accompagner les ménages en offrant des alternatives • modifier les critères des vignettes Crit'Air • élargir le périmètre des ZFE au-delà des centres-villes • rouvrir les lignes ferroviaires du quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> • ce sont les collectivités qui sont à la manœuvre, le Parlement doit contrôler et évaluer les politiques publiques des collectivités • proposition de maintenir les aides à la conversion + le leasing de véhicules électriques à moins de 100 € par jour
<p>Q3 : loi Climat et résilience Atteindre les objectifs de l'accord de Paris et du pacte vert pour l'Europe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • le candidat reprend la liste de la NUPES (16 mesures) dont celle d'inscrire la « règle verte » dans la constitution 	<ul style="list-style-type: none"> • le candidat ne propose rien de nouveau ni de spécifique
<p>Q4 : Information et sensibilisation de tous les publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • le candidat est en faveur de l'intégration de l'enjeu écologique et de la lutte contre la pollution de la maternelle au lycée, toutes filières confondues 	<ul style="list-style-type: none"> • proposition de s'appuyer sur la loi Climat et Résilience pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les établissements scolaires (capteurs dans les salles de classe) • le candidat soutient une proposition du député Jean-Luc Fugit pour inclure la dimension qualité de l'air dans le sport avec un plus grand effort de sensibilisation dans les centres sportifs

Rappel de la question	Réponse d'Hubert Julien-Laferrière 2 ^{ème} circonscription	Réponse de Thomas Rudigoz 1 ^{ère} circonscription
Q5 : Information du public les jours de pic de pollution atmosphérique	<ul style="list-style-type: none"> • totalement favorable • les médias ne suffisent pas, il incombe aux pouvoirs publics de communiquer efficacement vers la population sur les mesures qu'ils décident dans les situations de pic de pollution, ceci en temps réel 	<ul style="list-style-type: none"> • favorable mais assez frileux • ne pas provoquer d'effet anxiogène sur la population
Q6 : utilisation plus intensive du transport fluvial	<ul style="list-style-type: none"> • réponse embarrassée avec en vrac le Vaporetto, les freins au fluvial comme la vitesse, l'aide de l'Etat au développement de foils (bateaux volants) • ces pistes pourraient faire l'objet de groupes d'études à l'Assemblée Nationale avant une possible proposition de loi 	<ul style="list-style-type: none"> • on trouve un peu de tout dans la réponse : le Vaporetto qui est une initiative commerciale, la ligne TGV Lyon-Turin (le candidat y est favorable) • pour ce qui est des financements, il faut compter sur les investissements de la Métropole de Lyon et la Région pour venir en complément des financements de l'Etat déjà existants
Q7 : Législation sur les « polluants éternels »	<ul style="list-style-type: none"> • concrètement, le candidat propose l'interdiction immédiate des PFAS dans les emballages alimentaires car des alternatives existent déjà sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> • l'UE a déjà la législation la plus avancée au monde et elle est en cours de révision • la France doit s'inscrire dans cette révision pour régler le problème des PFAS
Q8 : Autres propositions du candidat	<ul style="list-style-type: none"> • doter le Rhône d'une personnalité juridique qui permettra de mener des actions en justice contre chaque projet nocif contre notre fleuve • le candidat ne précise pas si la Saône entre dans le périmètre en tant qu'affluent majeur pour notre agglomération 	<p>Le candidat affirme son soutien aux actions permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rénovation énergétique • conseillers médicaux en environnement intérieur • surveillance de tous les établissements recevant du public • publication de normes d'installation • purificateurs d'air

Pour compléter ces évaluations, nous retenons des éléments très positifs dans la lettre d'Olivier Minoux qui constitue la réponse collective des candidats de Lutte Ouvrière :

- l'information du public les jours de pic de pollution est une évidence mais il faudrait cette transparence tous les jours, et pas seulement pour les données de l'Etat,
- si l'exposition à la pollution est souvent plus forte dans les quartiers populaires de l'Est Lyonnais, elle est encore plus dangereuse pour la santé dans l'environnement du travail (raffinerie, installations chimiques,...), les travailleurs de ces sites seraient les meilleurs lanceurs d'alerte, ce qui aurait pu éviter le scandale des PFAS.